



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL  
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 23 OCT 2025

**COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL  
ET DE LA COMMUNICATION (HAAC)**

(Relatif aux accréditations dans le cadre des Vodun Days 2026)

N° 014 -25/HAAC/CMED/SG/SGA/DMED/SCP/SCS

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) invite les professionnels des médias désireux de couvrir les manifestations des Vodun Days, les 8, 9 et 10 janvier 2026, à formuler une demande d'accréditation via la plateforme dédiée accessible sur le site officiel de la HAAC : [www.haac.bj](http://www.haac.bj)

**Les demandes doivent être déposées au plus tard le 21 novembre 2025 à 17 heures** précises et accompagnées des pièces suivantes :

**1. Pour les journalistes, cadres et photojournalistes de la presse étrangère :**

- une lettre signée du responsable de l'organe, précisant la qualification professionnelle du requérant, adressée au Président de la HAAC ;
- une copie de la carte de presse ou de la carte professionnelle en cours de validité ;
- une copie lisible de la page d'identification du passeport.

**2. Pour les journalistes, cadres et photojournalistes de la presse béninoise :**

- une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, CIP ou carte d'identité biométrique) ;
- une copie de la carte de presse en cours de validité.

Le Président de la HAAC remercie les acteurs des médias pour l'intérêt qu'ils portent à cet événement culturel majeur et compte sur la contribution de chacun à la réussite de sa couverture médiatique.

Le Secrétaire Général

François K. AWOUDO

